Image not found or type unknown

# achat d'une voiture en leasing

Par **tsiapetsaka**, le **14/03/2009** à **18:39**

J'ai acheté une voiture par l'intermédiaire d'une société de crédit, en 2006. Lors de cette transaction cette dernière a omis de tenir compte un des mes crédits par ma propre banque. Lorsque j'ai su cette omission j'ai contacté la société pour qu'on trouve un arangement de paiement qu'elle a décliné. Alors je leur ai rendu le bien en mai 2007, qu'elle l'a revendu.Puis elle ne m'a pas mis au courant du montant rendu le 06 mars la société me reclame de règler une créance que je ne sais pas le montant et d'où ça vient.
Que dois-je faire ? Est ce que je dois me retourner contre cette cette société et sur quel motif ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés